
Programme de Formation

Animateur de la Vie Sociale et Partagée

L'animateur de la Vie Sociale et Partagée en Habitat Inclusif favorise l'inclusion et la participation citoyenne des habitants en créant des dynamiques collectives ouvertes sur la cité. Cette formation vise à développer les compétences nécessaires pour encourager l'autodétermination, animer des activités collectives et renforcer les liens sociaux, tout en permettant aux habitants d'interagir dans leur environnement

Organisation

Durée : 49 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique



Public visé

Professionnels du secteur social, médico-social souhaitant se spécialiser dans l'animation en habitat inclusif.

Animateurs sociaux, personnes en reconversion professionnelle, pairs experts.



Objectifs pédagogiques

- Acquérir les principes de l'habitat inclusif et les enjeux de la vie sociale et partagée
- Coordonner les accompagnements des habitants dans la construction de projets collectifs inclusifs tout en respectant leurs besoins individuels.
- Définir des compétences en animation sociale pour encourager l'autodétermination au sein de l'habitat (accompagnement des habitants - autodétermination et techniques d'animation et de dynamisation collective)
- Déterminer des outils de gestion et de médiation au sein de l'habitat
- Collaborer à la participation citoyenne et le partenariat



Description

Jour 1 : Acquérir les principes de l'habitat inclusif et les enjeux de la vie sociale et partagée

- Comprendre les concepts de l'habitat inclusif et son cadre réglementaire
- Identifier les principes fondamentaux de la vie partagée et son impact sur les personnes en situation de handicap/vieillesse/personnes âgées : la vie partagée qu'est-ce que c'est ? (Valeurs, enjeux), les principes fondamentaux (solidarité, entraide, inclusion) - Ethique
- Co construire du PVSP (Projet de Vie Sociale et Partagée et inscription dans une charte.
- Aides aux financements

Jour 2, 3 : Coordonner les accompagnements des habitants dans la construction de projets collectifs inclusifs tout en respectant leurs besoins individuels.

- Comprendre le concept de l'autodétermination, adapter sa posture d'animateur pour favoriser l'autodétermination chez les habitants.
- Identifier les besoins individuels et recueillir les besoins spécifiques des personnes accueillies : construction d'une grille de besoins (écoute active, reformulation...)
- Accompagner de manière individuelle et collective les habitants dans leur quotidien.

Jour 4, 5 et 6 : Définir des compétences en animation sociale pour encourager l'autodétermination au sein de l'habitat (accompagnement des habitants - autodétermination et techniques d'animation de

dynamisation collective)

- Animer des activités sociales et culturelles dans un contexte d'habitat inclusif et respectueux dans le cadre du PVSP
- Mobiliser les habitants autour de projets communs : facilitation des relations au sein de l'habitat et son environnement. Développer des partenariats locaux pour favoriser l'ouverture de l'habitat sur son environnement. Promouvoir la participation des habitants à la vie citoyenne.
- Mobiliser les compétences de l'habitat
- Acquérir les techniques de gestion de la vie collective et de résolution de conflits : techniques de médiation et de gestion des conflits (CNV...)
- Animer des réunions d'habitants et mettre en place des outils de gouvernance participative, des outils d'intelligence collective.

Jour 7 : Retour d'expérience

- Récapituler par un arrêt sur image, ce qui fonctionne, ce qui peut être amélioré et de donner l'opportunité d'échanges et de partage à la suite de la formation.

Prérequis

Aucun

Informations sur l'admission

Aucun prérequis

Informations sur l'accessibilité

Pour tout échange ou demande de mise en confort, vous pouvez contacter notre référent handicap à l'adresse : apf.formation@apf.asso.fr

Modalités pédagogiques

Formation en présentiel - 2X3 jours

Formation en distanciel - 1 jour

Moyens et supports pédagogiques

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques (PPT, vidéos), des analyses de cas et des échanges entre les participants, des visites.

Modalités d'évaluation et de suivi

Avant la formation : Les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer leur niveau de connaissances des objectifs de la formation.

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées afin de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : Un questionnaire sera communiqué aux participants afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation ainsi que leur niveau de satisfaction. Un questionnaire leur sera envoyé à 1.5 mois afin de mesurer la mise en pratique de la formation et les acquis en situation de travail.

Profil des formateurs

Formateurs et formatrices APF Formation experts de la thématique (Vie sociale et partagée, Autodétermination, Politique handicap, Habitat inclusif)

Accueil et introduction à chaque module pour un lien en présentiel d'un coordinateur APF Formation